

	MASTER METIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION Mention second degré (MEEF 2) Parcours Lettres (M1 MEEF2 Lettres)	
---	---	---

Débouchés professionnels et objectifs

Former l'étudiant au métier de professeur de lettres dans l'enseignement secondaire (collège-lycée), tout en le préparant au concours du CAPES externe de Lettres, option « Lettres modernes ».

Le concours du CAPES a lieu durant l'année du M1. L'inscription au CAPES est indépendante de l'inscription en master.

La réussite au concours ne conditionne pas la validation du master.

La maquette

	UE parcours	CONTENU DES ENSEIGNEMENTS	Heures	CM	TD	TP
SEMESTRE 7	7.1.L.1	Culture disciplinaire (1) (Lettres)	163,5	82,5	81	0
	7.1.L.1.1	Composition française	39	19,5	19,5	0
	7.1.L.1.2	Langue française : grammaire moderne et ancien français	61,5	31,5	30	0
	7.1.L.1.3	Préparation à la 1ère épreuve orale	21	10,5	10,5	0
	7.1.L.1.4	Préparation à la 2ème épreuve orale	21	10,5	10,5	0
	7.1.L.1.5	Esthétique et théorie de la littérature	21	10,5	10,5	0
	7.1.L.2	Didactique appliquée à la discipline (1) (Lettres)	9	4,5	4,5	0
	7.2.L.LVE	Langue Vivante Etrangère (1) : au choix	18	0	18	0
	7.2.L.LVEa	Anglais				
	7.2.L.LVEb	Espagnol				
	7.2.L.LVEc	Mandarin				
	7.3.L	Initiation à la recherche : préparation au mémoire (1)	21	10,5	10,5	0
	7.4.L	Connaître et comprendre les contextes d'exercice du métier (1) (tronc commun)	39	21	18	0
	7.4.L.1	Enseigner, apprendre : quel cadre, quels enjeux ?	24	12	12	0
	7.4.L.2	Comprendre et partager les valeurs de la République	15	9	6	0
	7.5.L	Stage d'observation et de pratique accompagnée (1)	15	0	15	0
		Volume horaire présentiel au semestre	265,5	118,5	147	0

	UE parcours	CONTENU DES ENSEIGNEMENTS	Heures	CM	TD	TP
SEMESTRE 8	8.1.L.1	Culture disciplinaire (2) (Lettres) : travaux d'études et de recherche	112,5	58,5	54	0
	8.1.L.1.1	Composition française	22,5	12	10,5	0
	8.1.L.1.2	Langue française : grammaire moderne et ancien français	28,5	15	13,5	0
	8.1.L.1.3	Préparation à la 1ère épreuve orale	34,5	18	16,5	0
	8.1.L.1.4	Préparation à la 2ème épreuve orale	27	13,5	13,5	0
	8.1.L.2	Didactique appliquée à la discipline (2) (Lettres)	9	4,5	4,5	0
	8.2.L.LVE	Langue Vivante Etrangère (2) : au choix	18	0	18	0
	8.2.L.LVEa	Anglais				
	8.2.L.LVEb	Espagnol				
	8.2.L.LVEc	Mandarin				
	8.3.L	Initiation à la recherche : préparation au mémoire (2)	21	10,5	10,5	0
	8.4.L	Connaître et comprendre les contextes d'exercice du métier (2) (tronc commun)	24	13,5	10,5	0
	8.4.L.1	Connaître les systèmes éducatif français et polynésien	9	6	3	0
	8.4.L.2	L'enseignant dans la classe : démarches et postures	15	7,5	7,5	0
	8.5.L	Stage d'observation et de pratique accompagnée (2)	15	0	15	0
		Volume horaire présentiel au semestre	199,5	87	112,5	0

TOTAL M 1	465	205,5	259,5	0
------------------	------------	--------------	--------------	----------

Descriptif des unités d'enseignement (UE)

- Les UE du semestre 7

7.1.L.1	Culture disciplinaire (Lettres)
7.1.L.1.1	Composition française Le cours de préparation à la première épreuve écrite du CAPES a pour objectif la maîtrise de la méthodologie de la dissertation et la consolidation de la culture littéraire qu'elle nécessite. Il vise la rédaction rigoureuse d'argumentations construites et illustrées d'exemples précis. Il se concentre sur les genres littéraires suivants : la poésie, le théâtre et le roman ; la critique littéraire ainsi que des questions de théorie littéraire et esthétique plus générales, sans s'interdire d'aborder des problématiques transversales telles que l'intertextualité.
7.1.L.1.2	Langue française : grammaire moderne et ancien français L'enseignement regroupe des cours magistraux et travaux dirigés consacrés à la préparation des candidats à la seconde épreuve écrite du CAPES externe de lettres, option lettres modernes, qui consiste en une « étude grammaticale de textes de langue française ». Comme l'épreuve du concours, le cours s'articule autour de trois volets : grammaire de l'ancien français, grammaire et stylistique du français moderne, mise en perspective des savoirs grammaticaux sous forme de réflexion didactique. La préparation à l'épreuve passe par un approfondissement des connaissances et compétences acquises pendant les trois années de licence dans le domaine de la grammaire médiévale (traduction et justification des choix de traduction, phonétique historique et étude des graphies, morphologie des paradigmes principaux et secondaires considérés en synchronie et en diachronie, syntaxe, vocabulaire et sémantique), dans celui de la grammaire moderne (orthographe et morphologie, lexicologie, morphosyntaxe) et de la stylistique (commentaire stylistique complet ou partiel du texte moderne). Le volet didactique, fondé sur l'analyse d'un fait grammatical, consiste en une réflexion critique menée sur un corpus de documents liés à une situation d'enseignement.
7.1.L.1.3	Préparation à la première épreuve orale Ce cours a pour finalité de préparer les candidats à la première épreuve orale de « mise en situation professionnelle : explication de texte » du CAPES de Lettres. Cette épreuve consiste en une explication de texte, une analyse grammaticale appliquée au texte proposé, l'analyse d'un document iconographique lui aussi en lien avec le texte et une partie à visée plus didactique ou pédagogique qui invite le candidat à une mise en œuvre pédagogique de ses compétences et connaissances à partir de documents (notamment des extraits de manuels ou des travaux d'élèves). Aussi les cours magistraux et les travaux dirigés visent-ils à donner aux candidats des outils méthodologiques en les entraînant aux différentes étapes de l'épreuve, l'accent étant mis sur l'explication de texte. Comme pour l'examen, les textes proposés présentent une diversité générique (roman, théâtre, poésie, autobiographie...) et chronologique puisqu'ils s'étendent du XVI^{ème} au XXI^{ème} siècle.
7.1.L.1.4	Préparation à la deuxième épreuve orale La deuxième épreuve d'admission du CAPES Lettres « Analyse d'une situation professionnelle » a pour particularité de proposer aux candidats des options entre lesquelles ils doivent faire leur choix dès l'inscription au concours. Parmi ces options, l'ESPE a fait le choix de concentrer la totalité de la préparation à cette épreuve sur l'option « Littérature et langue françaises » qui est de loin celle que privilégient les candidats en Polynésie comme en métropole. « L'épreuve consiste à élaborer, pour un niveau donné, un projet de séquence d'enseignement assorti du développement d'une séance de cours, à partir d'un dossier proposé par le jury et composé d'un ou de plusieurs textes littéraires ou de documents divers (reproductions d'œuvres d'art, travaux de mises en scène, extraits de films, documents pour la classe, articles...). Cette proposition du candidat sert de point de départ à un entretien d'analyse de situation professionnelle. » (Arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat du second degré). Aussi les cours préparant à cette épreuve ont pour objectif d'initier les étudiants à l'élaboration de séquences et de séances à partir de corpus (textes et documents iconographiques) correspondant aux objets d'études précisés par les programmes de collège et de lycée, avec une application pratique et ciblée des principes didactiques étudiés dans les cours de « Didactique appliquée à la discipline » (UE 7.1.L.2 et UE 8.1.L.2). Les simulations de l'épreuve de concours permettront aux candidats au concours de se familiariser avec les exigences de chacune des phases de cet oral : l'exposé (présentation du dossier ; projet de séquence et de séance) et l'entretien qui, outre la reprise critique de l'exposé, comporte une ouverture culturelle et artistique et une ouverture professionnelle et déontologique (qui s'est substituée à l'ancienne épreuve « Agir en

	fonctionnaire de l'état, et de façon éthique et responsable » ; et dont les aspects théoriques sont abordés dans les cours du tronc commun « Préparation à l'exercice du métier » UE 7.4.L et 8.4.L). Pour compléter la mise en œuvre à visée professionnelle des connaissances littéraires, linguistiques et artistiques acquises en licence et des compétences didactiques disciplinaires en cours d'acquisition, le cours proposera une réflexion critique sur les pratiques observées en stage et proposées par les manuels scolaires.
7.1.L.1.5	Esthétique et théorie de la littérature Le cours a pour objectif de situer les connaissances acquises lors de la licence de Lettres dans le cadre théorique plus général et plus abstrait « des questions d'esthétique et de poétique, de création, de réception et d'interprétation des œuvres » comme le prévoient les textes officiels. Il s'agit de développer la distance critique que doivent mettre en œuvre les étudiants face aux sujets de composition française ou d'explication de texte qui leur sont proposés afin d'améliorer leurs performances.
7.1.L.2	Didactique appliquée à la discipline L'objectif du cours est d'aider les futurs enseignants à connaître les méthodes et les approches d'enseignement dans leur discipline. Le cours est conçu pour fournir à la fois des connaissances théoriques et pratiques.
7.2.L.LVE	Langue vivante étrangère : au choix L'objectif du cours est de connaître certains concepts théoriques fondamentaux dans l'enseignement d'une langue étrangère (Anglais, Espagnol ou Mandarin). Le cours tente de lier ces connaissances théoriques à l'enseignement et la recherche.
7.3.L	Initiation à la recherche : préparation au mémoire Ce cours a pour objectif de familiariser les étudiants avec les méthodes de recherche propres aux études de Lettres en vue de la rédaction d'un mémoire en 2 ^e année : recherches bibliographiques et définition d'un état de la recherche, définitions de concepts théoriques, choix d'une méthode critique, définition d'un sujet et d'une problématique...Par ailleurs il place ces méthodes en perspective avec les finalités pédagogiques et les pratiques professionnelles propres à la discipline telles que définies par les textes officiels. Les travaux dirigés font l'application de ces éléments à un cas concret.
7.4.L	Connaître et comprendre les contextes d'exercice du métier (tronc commun)
7.4.L.1	Enseigner, apprendre : quel cadre, quels enjeux ? L'objectif de cette UE est d'amener les étudiants à réfléchir sur les finalités de l'éducation, les processus d'apprentissage, la place de la culture dans l'éducation et l'école en tant qu'institution sociale et politique. L'enseignement prend appui sur les apports de différentes disciplines : philosophie de l'éducation, psychologie cognitive, sociologie de l'éducation, psychologie culturelle et anthropologie.
7.4.L.2	Comprendre et partager les valeurs de la République L'objectif de cette UE est de prendre conscience des valeurs et des principes qui fondent l'école républicaine. Y sont abordés l'histoire, le fondement philosophique et le cadre juridique des valeurs républicaines (liberté, égalité, fraternité) et du principe de laïcité. Le cours examine également la mise en pratique des valeurs républicaines à l'école : lutte contre les discriminations, mixité, égalité filles-garçons, neutralité, etc.
7.5.L	Stage d'observation et de pratique accompagnée Cet enseignement constitue une introduction au stage en établissement puis une invitation à une analyse réflexive. Il s'agit d'accompagner les périodes d'observation et de pratique, tant au collège qu'au lycée. Une attention particulière est apportée à la préparation et la conduite d'une séance et d'une séquence dans le cadre de la perspective actionnelle.

- Les UE du semestre 8

8.1.L.1	Culture disciplinaire (Lettres) : travaux d'études et de recherche
8.1.L.1.1	Composition française Idem semestre 7.
8.1.L.1.2	Langue française : grammaire moderne et ancien français Idem semestre 7.
8.1.L.1.3	Préparation à la première épreuve orale Idem semestre 7.
8.1.L.1.4	Préparation à la deuxième épreuve orale Idem semestre 7.

8.1.L.2	Didactique appliquée à la discipline Idem semestre 7.
----------------	---

8.2.L.LVE	Langue vivante étrangère : au choix. Idem semestre 7.
------------------	---

8.3.L	Initiation à la recherche : préparation au mémoire
	Idem semestre 7.

8.4.L	Connaître et comprendre les contextes d'exercice du métier (tronc commun)
8.4.L.1	Connaître les systèmes éducatifs français et polynésien L'objectif de cette UE est de mettre le métier d'enseignant en perspective et de l'inscrire dans une histoire de la profession ainsi que dans un contexte institutionnel. Le cours donne un aperçu du fonctionnement administratif de l'institution scolaire française et des politiques scolaires de la France. Il examine également le contexte polynésien et les spécificités du système éducatif en Polynésie française.
8.4.L.2	L'enseignant dans la classe : démarches et postures L'objectif de cette UE est d'examiner les différentes postures et les grandes orientations pédagogiques que peut adopter un enseignant dans la classe. Le cours aborde les questions d'hétérogénéité des élèves, de pédagogie différenciée, d'évaluation, d'école inclusive, de co-éducation, etc.

8.5.L	Stage d'observation et de pratique accompagnée
	Idem semestre 7.